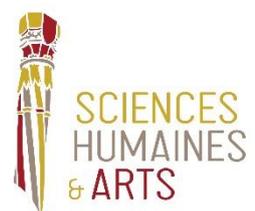


DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE UNIVERSITÉ DE POITIERS



GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN LICENCE 2025-2026



SOMMAIRE

Bienvenue au département de Musicologie	5
Personnel enseignant et administratif	6
Informations pratique de l'UFR SHA	7
<i>Accueil – Scolarité</i>	7
<i>Relations internationales – Service Insertion & Orientation (stages)</i>	8
<i>Emploi du temps</i>	11
<i>Services numériques</i>	12
<i>Reprographie – Bibliothèques universitaires et salle de travail</i>	13
<i>Lieux de convivialité – Goodies de l'UFR SHA</i>	15
<i>Actualités – Événements</i>	16
<i>Sécurité</i>	17
Présentation du cursus de musicologie et débouchés	19
Dispositif « oui si »	20
Contenu de la formation (tableaux par semestre)	21
Pôle Aliénor : Licence DNSPM	27
Master de Musicologie	28
Master Métiers de l'enseignement (MEEF)	29
Notes	30

BIENVENUE AU DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

Ces quelques mots s'adressent particulièrement à ceux qui intègrent notre licence mention « musique » pour la première fois, jeunes bacheliers ou étudiants en réorientation.

Les études de musicologie vous permettent d'acquérir un savoir musicologique de haut niveau et de développer de multiples compétences : compétences techniques et artistiques liées à la musique, compétences intellectuelles, mais aussi linguistiques, informatiques, etc. Elles vous permettront de vous ouvrir à toutes les musiques, de les pratiquer, de mieux les connaître et de construire, progressivement et avec l'aide de vos enseignants, le projet professionnel qui vous conviendra.

Le foisonnement des matières enseignées, la confrontation avec l'administration d'une grande structure (27.000 étudiants à l'Université de Poitiers dont 4.500 étudiants dans l'UFR SHA – Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines et Arts, dont dépend le Département de Musicologie de Poitiers) et l'autonomie dont vous disposerez dans le suivi de vos études posent souvent des difficultés aux étudiants, particulièrement à ceux qui sortent tout juste de l'enseignement secondaire.

Tout au long de l'année, vous pourrez compter sur l'équipe du Département pour vous aider à gérer cette autonomie et à travailler efficacement et régulièrement. Pour autant, une grande curiosité et un investissement intense et régulier dans l'ensemble des matières qui vous sont proposées sont la meilleure garantie de votre succès.

La responsable du Département

PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF

Professeurs d'université

Thierry Favier *co-responsable du Master*

Isabelle His *responsable du Département*

Maîtres de conférences

Benoît Aubigny (HDR) *co-responsable du Master*

Cécile Auzolle (HDR)

Marlène Belly *responsable MEEF – référente RI – référente Handicap*

Professeurs agrégés

Thierry Gasset *responsable du parcours/option « Métiers de l'enseignement »*

Claire Lotiron *responsable de Licence - responsable du dispositif « Oui Si »*

Chantal Pelhâte

ATER et Doctorants contractuels

Mathilde Aigouy, Yann-Riccardo Bertrand, Clarisse Azéma, Mathilde Sandoz

Enseignants vacataires

Samuel Belmontet, Christophe Bourderioux, Lionel Bourguignon,
Marie Cousin, Christophe Limousin, Sophie Magnes, Zachariae Mellouki,
Neil Morris, Nicolas Michenaud, Philippe Picone, Emilie Proutière,
Javier Soriano, Marie-Odile Weeger

Personnel administratif

Anne Vernois *gestionnaire de formation au sein de la scolarité (Licence)*

Samuel Caton *technicien audiovisuel*

Anita Boulay *accueil du bâtiment (PUMD)*

INFORMATIONS PRATIQUES UFR SHA

Accueil

Email : accueil.sha@univ-poitiers.fr

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel Fumé bâtiment E15 : 05 49 45 45 45

Accueil physique et téléphonique du bâtiment A4 : 05 49 45 32 53

Accueil physique et téléphonique du Pavillon Musique & Danse bâtiment E8 : 05 49 45 64 65

Les **objets trouvés** se trouvent aux accueils de chaque bâtiment.

Scolarité

Le service scolarité de l'UFR Sciences Humaines et Arts est chargé du suivi des étudiants de leur inscription administrative jusqu'à la fin de leur cursus universitaire et la délivrance des diplômes.

Il peut répondre à toutes les questions portant notamment sur : les inscriptions administratives et pédagogiques aux examens, le contrat d'aménagement des études (CAE), les justificatifs d'absence, les examens, les résultats, les relevés de notes officiels, les attestations de réussite, la remise des diplômes, les transferts du dossier universitaire vers une autre université, les césures, les remboursements des droits d'inscription pour les étudiants boursiers, le dispositif sur la santé menstruelle... ou rediriger les étudiants vers un autre service selon les demandes (Safire, Insertion, Pôle handicap...).

Le service scolarité doit être informé en cas de changement de la situation administrative de l'étudiant-e (mariage, nouvelle adresse, n° de téléphone, changement de nom de famille/prénom), de demande d'annulation de l'inscription administrative, de démission des études...

Le service est organisé en 3 pôles. Merci de consulter le site de l'UFR SHA pour connaître la répartition des formations selon les gestionnaires :

[rubrique Espace étudiant > Scolarité > Contacts](#)

- **Pôle formations Centre-ville (Hôtel Fumé - Bât E15 au 1er étage)**
- **Pôle formations Campus (bâtiment A4 au 1er étage)**
- **Pôle Relations internationales (R.I) (Hôtel Fumé – Bât E15 – au 1er étage)**

Relations Internationales

Les départements de l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers offrent un large éventail de destinations pour effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de différents programmes d'échange, à partir de la deuxième année de licence.

L'étudiant en mobilité reste inscrit à l'Université de Poitiers, où il s'acquitte des frais d'inscription pour l'année concernée et effectue son inscription pédagogique. Il est exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil.

Les cours suivis à l'étranger sont validés par l'Université de Poitiers grâce aux crédits ECTS (European Credit Transfer System) obtenus. L'étudiant doit se rapprocher autant que possible des unités d'enseignement (UE) du cursus suivi à Poitiers. Les étudiants accueillis dans le cadre d'un programme d'échange ne peuvent en aucun cas prétendre au diplôme de l'université d'accueil : seul le diplôme délivré par l'Université de Poitiers sera reconnu.

Il est important d'anticiper la question linguistique en fonction de la destination et du projet de mobilité.

Pour en savoir plus :

- Site de l'Université : univ-poitiers.fr/souvenir-a-linternational
- Site de l'UFR SHA : sha.univ-poitiers.fr/relations-internationales

Responsable des Relations internationales – UFR SHA

Céline Capillon

Téléphone : 05 49 45 44 04 | email : international.sha@univ-poitiers.fr

Hôtel Fumé, 8 rue René Descartes – Bât. E15 – Scolarité centre-ville

Référente Relations internationales – Département de musicologie

Marlène Belly : marlene.belly@univ-poitiers.fr

Service Insertion & Orientation

Le service Insertion-orientation, situé au rez-de-chaussée du site de l'Hôtel Fumé au centre-ville de Poitiers, est le point d'accueil de tout·e étudiant·e souhaitant obtenir des

informations sur l'orientation, les stages et l'insertion professionnelle en Sciences humaines et arts.

Accompagnement de proximité au sein de l'UFR

Le service Insertion-orientation de l'UFR SHA vous propose un accompagnement personnalisé sous forme de rendez-vous individuels :

- Écoute de proximité pour les questions liées à votre orientation ou réorientation
- Informations sur les parcours de formation, sur le choix des filières à l'université ou en dehors de l'université
- Accompagnement pour faire le point sur vos atouts, la construction de votre parcours d'études et les débouchés professionnels
- Aide pour réaliser un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien

Les stages

S'immerger dans un milieu professionnel en réalisant un stage est le meilleur moyen de découvrir la réalité d'un métier et de préciser son projet. Quel que soit votre parcours, c'est l'occasion pour vous de développer des compétences et de bâtir un réseau relationnel.

Dans ce cadre, le bureau des stages du service Insertion-orientation vous appuie dans vos démarches administratives de conventions de stages. Il en assure la validation et le suivi. Vous pouvez retrouver toutes informations relatives au stage sur le site de l'UFR SHA et dans le vadémécum.

Service Insertion-orientation

sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/

Hôtel Fumé – Bâtiment E15

8 rue René Descartes

TSA 81118

86073 POITIERS Cedex 9

Laetitia Bertrand

Responsable du Service Insertion-orientation

insertion.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 16 01 23 41

Carole Dubois

Gestionnaire des conventions des stages

stages.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 49 45 45 15

VADEMECUM DES STAGES

Les étapes à suivre :

- Trouver une structure d'accueil et fixer des dates des stages en cohérence avec le calendrier universitaire (entre le 1er septembre et le 31 août).
- Recueillir les informations liées au stage sur la « Fiche de saisie étudiant » disponible sur le site internet de l'UFR (rubrique « Espace étudiant » → « Insertion pro et stage »).
- Réaliser la demande de convention sur Arexis.
- Attendre la validation pédagogique puis la validation administrative.
- Editer et imprimer la convention depuis Arexis en 3 exemplaires et obtenir les signatures (manuscrites ou numériques) de l'ensemble des parties sur chacun des 3 exemplaires.
- Renvoyer par mail un exemplaire signé par toutes les parties au bureau des stages.

Toutes les informations sur la procédure sont indiquées sur le site de l'UFR :

sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/stages/

Les règles à respecter :

- Engager les démarches administratives au moins 3 semaines avant la date de début de stage envisagée (20 jours ouvrés de traitement en moyenne pour le processus complet/ tenir compte des jours fériés et des pauses pédagogiques)

- Ne pas débiter le stage tant que la convention n'est pas signée par l'ensemble des parties.

En cas de non-respect → l'organisme d'accueil se met dans l'illégalité et l'étudiant n'est pas couvert pour le risque accident du travail/ accident de trajet.

- Réaliser le stage durant l'année universitaire d'inscription, entre le 1^{er} septembre et le 31 août (sous réserve de réaliser la demande de convention avant début juillet de l'année universitaire d'inscription).

- Ne pas prévoir une date initiale de fin stage (via la convention initiale ou un avenant) au-delà du **31 août** de l'année universitaire d'inscription.

Dans le cas d'une demande de prolongation de stage (jusqu'au 31 août maximum), la demande d'avenant doit se faire avant la fermeture estivale de l'université.

- Il n'est pas possible de signer une convention de stage avant le 31 août par anticipation de l'année universitaire suivante, pour un stage corrélé à une année d'étude supérieure.

Pour toute question consulter la FAQ sur le site internet de l'UFR ou contacter le bureau des stages :
stages.sha@univ-poitiers.fr

Emploi du temps

Les cours ont lieu de 8h00 à 20h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 20h le vendredi.

Le jeudi après-midi est libéré pour le sport, les associations etc. Certains cours peuvent néanmoins avoir lieu le jeudi à 18h.

Consultez le calendrier pédagogique de SHA pour connaître les semaines de cours, les pauses pédagogiques et les semaines d'examens (pour ceux qui sont concernés).

Attention, votre emploi du temps n'est pas toujours le même d'une semaine à l'autre. Notamment, il est possible qu'il soit très différent entre la première partie du semestre et la deuxième. Un conseil : prenez le temps de regarder toutes les semaines.

Consulter son emploi du temps (EDT) :

Les étudiants inscrits administrativement peuvent consulter les emplois du temps :

- avec ADE / UPplanning dans l'espace numérique de travail IRIS,
- ou via l'application UnivPoitiers sur Smartphone (attention cela n'est pas toujours fiable selon les modèles de téléphone et toutes les informations ne sont pas affichées)

Vous trouverez plus d'information sur la page de l'Université de Poitiers, menu "Vivre les campus", rubrique "Étudier" puis "[Application UnivPoitiers](#)"

NB : Les étudiants non encore inscrits, ainsi que tout usager, peuvent consulter les emplois du temps en allant sur le site de l'UFR SHA – Rubrique [Espace étudiant](#) puis [Scolarité – Emploi du temps](#)

Personnaliser son emploi du temps en sélectionnant ses groupes d'enseignement :

Lors de la connexion, par défaut, l'arborescence des « Groupes d'étudiants » s'ouvre automatiquement sur l'emploi du temps de votre filière.

A chaque début de semestre, vous devez sélectionner vos groupes parmi les sous-groupes de votre formation : CM, TD des UE1/2/3, TP s'il y a lieu, groupe de l'UE4 choisie, groupe de langue vivante, UE d'ouverture (pour les L2 au semestre 4)...

Si vous choisissez une langue autre que l'anglais, sélectionnez le groupe de TD qui vous sera indiqué par l'enseignant de la Maison des Langues dans le dossier dédié aux langues "L1 L2 L3 Espagnol Allemand Italien (UE5 LV)".

Pour sélectionner plusieurs groupes d'étudiants, utilisez la combinaison [ctrl] + [clic]. Pour conserver cette sélection, vous devez la mettre en favori.

Comment lire une séance d'enseignement :

Notez qu'au cours de l'année, les enseignements pourront parfois avoir lieu dans un autre bâtiment que le bâtiment habituel ; et même sur un autre site que le site habituel. Pensez à vérifier à l'avance où auront lieu vos cours. Un [plan de l'université](#) avec les numéros des bâtiments est disponible sur le site Internet de l'Université de Poitiers. Dans la mesure du possible, nous prévoyons 1/4h ou 1/2h de temps de trajet pour changer de site selon la distance.

PLANNING		
	Lundi 14/07/2025	Mardi 15
07h30-		
08h00-		
08h30-		
09h00-	"Libellé de l'enseignement" CM Salle 104 [E16] GABET MARINA L1 SHA 08h30 - 10h30 S1 UE1	
09h30-		
10h00-		
10h30-		
11h00-		
11h30-		
12h00-		

Annotations du planning :

- Type CM/TD/TP...
- bâtiment
- enseignant
- groupe d'étudiants
- semestre et numéro d'UE
- la couleur est fonction de l'UE

Les salles sont attribuées au moins 1 semaine à l'avance. Si la salle est « non renseignée » quelques jours avant l'enseignement, c'est qu'une demande de réservation dans un autre bâtiment est en cours : elle sera attribuée au plus tard 24h avant.

Les EDT du 2ème semestre sont faits en décembre, parfois tardivement notamment pour les masters. Attention, il est fréquent d'avoir des ajustements, parfois impactants, en début de semestre.

NB : Seuls les enseignants peuvent demander une modification de planning et d'attribution de salle au service de gestion des EDT.

Consulter le planning des salles du bâtiment :

L'écran situé dans le local d'accueil du bâtiment A4 vous indique le planning de réservation des salles du bâtiment A4 pour la journée. Cela vous permet de vérifier votre salle de cours et également de connaître les salles disponibles pour travailler en groupes ou sur ordinateur dans la salle informatique 15.

Un écran est également disponible au Pavillon universitaire musique et danse pour visualiser les emplois du temps.

Services numériques

L'Université de Poitiers met à disposition de ses étudiant·e·s un environnement numérique de travail : iris.univ-poitiers.fr

Ce portail devient le point d'entrée unique pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'université (emails, emploi du temps, certificat de scolarité, relevé de notes, cours en ligne...).

Pour y accéder, vous aurez besoin d'un compte informatique nommé le compte SEL. Vous avez reçu un mail pour l'activer à votre inscription.

Le site de l’UFR SHA – Espace Étudiant – Rubrique "[Services numériques](#)" vous présente les services numériques qui sont à votre disposition, notamment :

- Le fonctionnement du réseau WIFI de l’Université de Poitiers
 - Préférez l’usage du réseau Eduroam. Connectez-vous avec votre adresse email et votre mot de passe du compte SEL
- Les salles informatiques en libre accès en dehors des cours :
 - Dans le bâtiment E18 : salle info5, à côté de l’entrée de la BUMF
 - Dans le bâtiment A4 : salle 15, au 1er étage face à l’escalier principal
 - Dans le bâtiment E8 : 2 postes informatiques en salle de travail
- L’accès à la suite Microsoft Office pour votre ordinateur personnel
 - Word, Excel, PowerPoint... gratuitement pendant le temps de votre scolarité à l’Université de Poitiers.

Besoin d’aide ? Contactez l’assistance : assistance@support.univ-poitiers.fr

Ou le service informatique de l’UFR SHA : informatique.sha@univ-poitiers.fr

Reprographie

Située au 1^{er} étage du bâtiment E15 du site de l’Hôtel Fumé (juste avant la scolarité), le service de reprographie donne aux étudiants la possibilité de réaliser leurs travaux d’impressions. Les tarifs proposés sont les suivants :

Noms des utilisateurs	nombre photocopies N et B	Photocopies couleurs	nombre de spirales (couvertures reliées)	nombre de transparents	nombre de transparents couleurs	nombre de reliures thermo-collés	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A1	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A2	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A3	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A4
	tarif voté le 03/04/2024	tarif voté le 03/04/2024	tarif voté le 12/12/2005	tarif voté le 13/12/2004	tarif voté le 19/04/2010	tarif voté le 13/05/2008	tarif voté le 03/04/2024			
	0,04	0,07	0,80	0,30	0,40	1,50	12,50	7,00	3,50	1,80

Poitiers centre-ville – site Hôtel Fumé – 8 rue René Descartes – bât. E15 – 1er étage
 Téléphone : 05 49 80 45 07 | email : repro.centreville.sha@univ-poitiers.fr

NB : La reprographie du bâtiment A4 n’est pas ouverte aux étudiants mais seulement aux enseignants.

Bibliothèque universitaire Michel Foucault

Située au centre-ville, la bibliothèque vous accueille au 4^e étage (espace études) et au 5^e étage (espace recherche) du bâtiment E18. Vous y trouverez toute la documentation nécessaire pour vos études, de la licence au doctorat, imprimée et en ligne, dans les disciplines suivantes : Histoire, Histoire de l’art, Archéologie, Sciences de l’information,

Philosophie, Musicologie, Sociologie et Anthropologie. L'équipe des bibliothécaires et moniteurs étudiants est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture (*réduits pendant les pauses pédagogiques et en été, [voir site web](#)*).

- **Espace études** : du lundi au jeudi, de 8h30 à 19h30 / vendredi, de 8h30 à 18h45
- **Espace recherche** : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accès étendu sur accréditation)

BU Michel Foucault – Site Hôtel Fumé - bâtiment E18 – 23 rue des carmélites

Téléphone : 05 49 45 45 34 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-michel-foucault/

Salle de travail de Musicologie (PUMD)

Le Département de Musicologie dispose d'une salle de travail située au second étage, disponible pour travailler en dehors des cours, individuellement ou en groupe.

En cas de fermeture, elle peut être ouverte sur demande à l'accueil (Anita).

Bibliothèque Lettres et Sciences humaines - La Ruche

Située sur le campus de Poitiers (bâtiment A2), la bibliothèque La Ruche propose toute la documentation nécessaire pour vos études de la Licence au Doctorat en sciences humaines, et particulièrement dans les domaines de la géographie et de la psychologie. L'équipe des bibliothécaires et moniteurs étudiants est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture (*réduits pendant les pauses pédagogiques et en été, [voir site web](#)*).

- Lundi – Jeudi : 8h30 - 22h00
- Vendredi : 8h30 - 19h30
- Samedi : 9h00 - 17h00

La Ruche - bâtiment A2 - 1, allée Jeanne Chauvin à Poitiers

Téléphone : 05 49 45 33 08 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-lettres/

Bibliothèque de géographie

Le Département de Géographie dispose d'une bibliothèque et d'une cartothèque situées au premier étage du bâtiment A4 (accès via l'escalier près de l'amphithéâtre C). Les usagers sont accueillis dans un espace de travail où 4 postes informatiques sont disponibles pour la recherche de documents via le site du Service Commun de Documentation (SCD) :

bu.univ-poitiers.fr

Téléphone : 05 49 45 41 52 | email : nathalie.eveillard@univ-poitiers.fr

Site web : sha.univ-poitiers.fr/geo/bibliotheque/



Lieux de convivialité

Centre-ville :

La Longère :

Lieu de détente à disposition des étudiants. Espace intérieur et terrasse pour déjeuner avec 3 micro-ondes. Accès WIFI. Pour y accéder, en sortant du bâtiment E17, longez la passerelle sur votre droite sur quelques mètres puis empruntez les escaliers sur votre droite. La longère se situe au fond du jardin.



Hall E18 niveau 4 :

Espace de travail collaboratif, à disposition des banquettes et tables de travail, avec prises électriques et USB. Accès libre à la salle informatique info5 lorsqu'il n'y a pas de cours.

Campus :

Bâtiment A4 :

Vous trouverez 2 zones de détente avec des fauteuils et des canapés dans ce bâtiment : au rez-de-chaussée au bout du couloir des amphithéâtres et au 1er étage au fond du couloir de la scolarité.

La salle de travail des étudiants est une zone pour travailler en silence. Pour travailler en groupe, vous pouvez regarder le planning des salles (écran dans le local d'accueil) et utiliser une salle où il n'y a pas d'enseignement.

Vente de goodies de l'UFR SHA

L'UFR Sciences humaines et arts propose aux étudiants sa collection de goodies pour porter les couleurs de l'établissement : textiles, matériel de bureau et accessoires divers. Retrouvez le catalogue ici : sha.univ-poitiers.fr/goodies/

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Suivre l'actualité de l'UFR SHA

Pour connaître l'actualité de l'UFR SHA, différents canaux d'information sont mis à votre disposition :

- **Page d'accueil de votre environnement numérique de travail** : iris.univ-poitiers.fr
- **Réseaux sociaux** :
Instagram : [@ufr_sha_up](https://www.instagram.com/ufr_sha_up)
Facebook : [UFR SHA - Poitiers](https://www.facebook.com/UFR.SHA.Poitiers)
- **Site web de l'UFR SHA, rubrique « Actualités »** : sha.univ-poitiers.fr/actualites/
- **Site web du département de musicologie** : <https://sha.univ-poitiers.fr/musicologie/>
- **Écrans et panneaux d'affichage**

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Événements de la rentrée

Fête de la rentrée de l'UFR SHA

Le **jeudi 25 septembre 2025 à partir de 16h**, l'UFR Sciences humaines et arts fête la rentrée dans les jardins et le bâtiment E16 de l'Hôtel Fumé. De nombreuses animations gratuites au programme, ouvertes à tous les étudiant.e.s de l'UFR SHA.

Au programme : jeux de société et jeux en bois, kiosque sucré gratuit (churros, glaces à l'italienne, crêpes, barbes à papa...), buvette gratuite (merci d'apporter votre éco-cup – ou vente sur place à 1€), scène musicale ouverte et village universitaire, culturel et associatif.

Visites commentées du patrimoine de l'UFR SHA

(Re)découvrez le patrimoine de l'UFR Sciences humaines et arts lors d'une **visite commentée gratuite et ouverte à toutes et à tous**. Rendez-vous sur le site de l'UFR SHA - Rubrique « [Actualités](https://sha.univ-poitiers.fr/actualites/) » pour découvrir les jours de visite et itinéraires.

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Sécurité



BESOIN DE SECOURS ?



APPELEZ LE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE
05 49 45 35 00

*Le service sécurité incendie est opérationnel du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00 selon le calendrier d'ouverture de l'établissement.
En dehors de ces horaires ou en cas de non réponse, vous pouvez contacter directement le 15 (SAMU), 17 (POLICE), 18 (POMPIERS).*

UNIV-POITIERS.FR

NUMÉRO D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT

05 49 45 35 00

Afin que soient assurés l'accueil et l'orientation des secours :

- Indiquez N° du bâtiment, étage, N° de salle, adresse
- Nom du ou des blessés, âge approximatif, état...
- Votre nom et votre N° de téléphone

Ne raccrochez pas en premier, attendez l'arrivée des premiers secours. Prévenez un Sauveteur, Secouriste du Travail (liste affichée dans l'ensemble des bâtiments).

NUMÉRO D'URGENCE EN CAS D'INCENDIE

05 49 45 35 00

- Indiquez N° du bâtiment, étage, N° de salle, adresse
- Votre nom et votre N° de téléphone

Ne raccrochez pas en premier et appuyez sur le bouton d'alarme incendie le plus proche. Si vous êtes bloqué par la fumée, baissez-vous près du sol.

Ne revenez pas jamais en arrière, n'ouvrez pas les fenêtres et fermez les portes.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME SONORE

- Évacuation du bâtiment, quittez immédiatement votre poste de travail dans le calme.
- En quittant une salle, il faut s'assurer que les fenêtres et les portes soient fermées (ne pas fermer à clef).
- **Évacuez par les escaliers ou les issues de secours en respectant les consignes des agents d'évacuation.**
- **N'utilisez pas les ascenseurs.**
- **Dirigez-vous vers le point de rassemblement du bâtiment.**

Attendez l'autorisation du responsable d'évacuation avant de regagner votre salle de travail.

PRÉSENTATION DU CURSUS DE MUSICOLOGIE ET DÉBOUCHÉS

Conditions d'admission

L'inscription en Licence s'effectue *via* Parcoursup. Le candidat est invité à motiver son inscription au moyen d'une lettre retraçant sa formation musicale. Un questionnaire permet d'évaluer le niveau de connaissances musicales préalable.

Un candidat qui ne maîtrise pas la lecture de notes ou qui est débutant peut se voir proposer un aménagement d'études spécifiques afin d'acquérir les connaissances musicales requises (voir « dispositif oui si »).

Un cursus complet et généraliste

Les études de musicologie à l'Université de Poitiers visent à acquérir de solides bases musicales en culture musicale, pratique vocale et instrumentale et technique de l'oreille. Tous les étudiants de l'Université de Poitiers bénéficient, en outre, d'enseignements transversaux, tels que la méthodologie du travail universitaire, l'apprentissage des langues vivantes, l'informatique ou la construction du projet professionnel.

Spécialisation

Dès la 2^e année, l'étudiant est invité à se spécialiser, en choisissant une option qui définira en Licence 3 son parcours :

- parcours musicologie
- parcours « métiers de l'enseignement » (enseignants 1^{er} et 2nd degré)
- parcours anthropologie
- parcours international

Poursuite d'études et débouchés

A l'issue de sa Licence, l'étudiant peut poursuivre sa formation en Master (master MEEF, MSH, MRPE) puis en Doctorat.

L'étudiant bénéficie d'un accompagnement dès la 1^{ère} année de Licence afin d'affiner son projet professionnel. Les débouchés sont multiples et nécessitent parfois des formations complémentaires : enseignement de la musique (2nd degré, pratique instrumentale), recherche musicologique, musicien interprète, journaliste musical, métiers de l'édition et du livre, musicothérapie, facture d'instruments, acoustique/métiers du son, régie du spectacle, médiation culturelle, administration du spectacle, animation.

LE DISPOSITIF D'AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES « OUI SI »

En application de la Loi ORE (orientation et réussite des étudiants) du 8 mars 2018, le département de musicologie de l'Université de Poitiers propose un aménagement d'études spécifique à destination des étudiants ne disposant d'aucun bagage musical préalable mais souhaitant exercer un métier en lien avec la musique. Après examen des candidatures sur Parcoursup, l'équipe pédagogique du département formule une réponse « oui si ». Le candidat est alors libre d'accepter ou non* l'aménagement proposé.

Une première année de Licence en deux années

Le dispositif « oui si » au département repose sur un étalement des enseignements de la première année de Licence en deux années.

- La moitié des UE à valider (3 par semestre au lieu de 6)
- Des conditions d'apprentissage optimales : effectif réduit, enseignant référent, temps d'apprentissage
- Un enseignement de renforcement ciblé sur les disciplines techniques

Contenu des cours

1^{ère} année d'aménagement :

- Tronc commun : histoire de la musique, langues vivantes, disciplines transversales (numérique, méthodologie)
- Enseignement spécifique : formation musicale, pratique vocale, déchiffrage de partitions, ensemble vocal

2^{ème} année d'aménagement :

- Tronc commun : théorie, analyse, écriture, formation musicale, pratique d'ensemble, clavier, UE d'ouverture
- Enseignement spécifique : approfondissement des cours de formation musicale, théorie, analyse et écriture

À l'issue des deux années d'aménagement et en cas de réussite aux examens, l'étudiant peut intégrer une 2^e année de Licence classique.

** Le refus par le candidat de cette proposition vaut renonciation à l'inscription dans la formation sollicitée.*

CONTENU DE LA FORMATION

L1 S1

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE 1			
Pratique collective grand groupe	CM	6h	Lionel Bourguignon
	TD	6h	Lionel Bourguignon
Pratique collective petit groupe	TP	12h	Lionel Bourguignon
Pratique collective OUI-SI	TP	12h	Marie-Odile Weeger
Déchiffrage	TP	12h	Sophie Magnes
Déchiffrage OUI-SI	TP	12h	Sophie Magnes
Technique vocale	TP	12h	Marie-Odile Weeger
Technique vocale OUI-SI	TP	12h	Marie-Odile Weeger
UE 2			
Musiques de transmission écrite	CM	24h	Mathilde Aigouy
Histoire de la musique au Moyen-Âge	CM	24h	Thierry Gasset
UE 3			
Formation musicale	TP	18h	Javier Soriano
Formation musicale OUI-SI	TP	24h	Claire Lotiron + Javier Soriano
Théorie du système tonal	TD	18h	Claire Lotiron
Clavier	TP	12h	Thierry Gasset
UE 4			
Histoire des musiques de transmission écrite	CM	24h	Mathilde Aigouy
Musique et cinéma	CM	24h	Yann-Riccardo Bertrand
UE 5			
Anglais TD	TD	16,5h	Neil Morris
Anglais Plate-forme	PFA	7,5h	
UE 6			
Méthodologie du travail universitaire	CM	2h	Claire Lotiron
	PFA	2h	
	PFA	2h	<i>mutualisé UFR</i>
Numérique	CM	2h	Zakariae Mellouki
	PFA	2h	
	PFA	6h	<i>mutualisé UFR</i>
Recherche documentaire	TD	3h	Yann-Riccardo Bertrand
	PFA	3h	

L1 S2

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE 1			
Pratique collective grand groupe	CM	12h	Chantal Pelhâte
Pratique collective petit groupe	TP	12h	Chantal Pelhâte
Pratique collective OUI - SI	TP	12h	Marie-Odile Weeger
Déchiffrage	TP	12h	Sophie Magnes
Déchiffrage OUI-SI	TP	12h	Sophie Magnes
Technique vocale	TP	12h	Marie-Odile Weeger
Technique vocale OUI-SI	TP	12h	Marie-Odile Weeger
UE 2			
Commentaire des musiques actuelles et du jazz	TD	24h	Christophe Limousin
Analyse tonale I	TD	24h	Claire Lotiron
UE3			
Formation musicale	TP	18h	Javier Soriano
Formation musicale OUI-SI	TP	24h	Claire Lotiron + Javier Soriano
Écriture	P CI TD	12h	Claire Lotiron
	P CI ETU	12h	
Clavier	TP	12h	Thierry Gasset
UE 4			
Musiques de transmission orale	CM	24h	Marlène Belly
Histoire des musiques actuelles et du jazz	CM	24h	Thierry Gasset + Christophe Limousin
UE 5			
Anglais TD	TD	16,5h	Neil Morris
Anglais Plate-forme	PFA	7,5h	
UE 6			
PPPE	CM	4h	Claire Lotiron
	PFA	2h	
Numérique	TD	6h	Zakariae Mellouki
	PFA	4h	Zakariae Mellouki
Recherche documentaire	TD	3h	Yann-Riccardo Bertrand
	PFA	3h	

Légende

CM : cours magistral (promotion entière)
 TD : travaux dirigés (40 étudiants maximum)
 TP : travaux pratiques (20 étudiants maximum)
 PFA : plateforme en autonomie (distanciel)
 P CI TD : classe inversée, TD
 P CI ETU : classe inversée, autonomie (distanciel)
 Proj : projet, TD

L2S3

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE1			
Musique d'ensemble	TP	6h	Thierry Gasset
	Proj.	12h	
Déchiffrage	TP	6h	Émilie Proutière
Technique vocale	TP	6h	Émilie Proutière
Pratique collective grand groupe	CM	12h	Chantal Pelhâte
Pratique collective petit groupe	TP	6h	Chantal Pelhâte
UE 2			
Histoire de la musique à la Renaissance	CM	24h	Isabelle His
Ethnomusicologie	CM	24h	Marlène Belly
			Marie Cousin
UE 3			
Formation musicale	TD	18h	Christophe Bourderioux
Écriture	P CI TD	12h	Claire Lotiron
	P CI ETU	12h	
Clavier	TP	12h	Thierry Gasset
UE 4 option Musicologie			
Commentaire Renaissance	TD	12h	Mathilde Aigouy
Analyse tonale II	TD	24h	Claire Lotiron
Commentaire ethnomusicologie	TD	12h	Marlène Belly
UE 4 option PLC			
Relevé et arrangement	TD	15h	Samuel Belmontet
Culture et commentaire d'écoute	TD	15h	Mathilde Aigouy + Marlène Belly
Présentation parcours	TD	2h	Thierry Gasset
UE 5			
Anglais TD	TD	16,5h	Neil Morris
Anglais Plate-forme	PFA	7,5h	
UE 6			
Numérique	TD	6h	Christophe Limousin
	PFA	4h	
Recherche documentaire	PFA	3h	Yann-Riccardo Bertrand
	PFA	3h	mutualisé UFR
Projet personnel et professionnel de l'étudiant	CM	4h	Claire Lotiron
	PFA	4h	

L2S4

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE 1			
Direction de chœur	TP	12h	Chantal Pelhâte
Déchiffrage vocal	TP	6h	Thierry Gasset
Technique vocale	TP	6h	Émilie Proutière
Pratique collective grand groupe	CM	12h	Chantal Pelhâte
Pratique collective petit groupe	TP	12h	Émilie Proutière
UE 2			
Histoire de la musique XVII ^e et XVIII ^e siècles	CM	24h	Philippe Picone
Histoire de la musique tonale XIX ^e et XX ^e siècles	CM	24h	Clarisse Azéma
UE 3			
Formation musicale	TD	18h	Nicolas Michenaud
Écriture	P CI TD	12h	Claire Lotiron
	P CI ETU	12h	Claire Lotiron
Clavier	TP	12h	Thierry Gasset
UE 4 Parcours Musicologie			
Commentaire d'écoute XVII ^e et XVIII ^e siècles	TD	12h	Philippe Picone
Analyse tonale III	TD	24h	Claire Lotiron
Commentaire d'écoute musiques tonales XIX ^e -XX ^e siècles	TD	12h	Clarisse Azéma
UE 4 Parcours PLC			
Relevé et arrangement	TD	16h	Clarisse Azéma
Culture et commentaire d'écoute	TD	16h	Mathilde Aigouy
UE 5			
Anglais TD	TD	16,5h	Neil Morris
Anglais Plate-forme	PFA	7,5h	
UE 6			
Projet personnel et professionnel de l'étudiant	CM	4h	Claire Lotiron
UE d'ouverture			hors département

L3S5

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE1			
Projets musicaux	Projet	12h	plusieurs enseignants
Musique d'ensemble	Proj	12h	Thierry Gasset
Déchiffrage	TP	6h	Thierry Gasset
Pratique collective petit groupe	TP	12h	Émilie Proutière
Pratique collective grand groupe	CM	12h	Chantal Pelhâte
Technique vocale	TP	6h	Émilie Proutière
UE 2			
Histoire des musiques expérimentales XX ^e et XXI ^e siècles	CM	24h	Benoit Aubigny
Musicologie thématique : jazz ou musiques actuelles	CM	12h	Benoit Aubigny
Musicologie thématique : ethnomusicologie	CM	12h	Marlène Belly
UE 3			
Écriture	Projet	12h	Claire Lotiron
Arrangement	Projet	18h	Thierry Gasset
Clavier	TP	18h	Thierry Gasset
UE 4 parcours musicologie			
Enjeux de la musicologie	CM	18h	Isabelle His
Notation, partition, édition	CM	12h	Isabelle His
<i>Performance studies I</i>	TD	18h	Benoit Aubigny
UE 4 parcours PLC			
Relevé et arrangement	TD	12h	Claire Lotiron
Culture et commentaire d'écoute	TD	15h	Mathilde Aigouy
Piano et chant	TD	3h	Thierry Gasset
Initiation à la démarche didactique	TD	2h	Samuel Belmontet
UE 5			
Commentaire des musiques expérimentales des XX ^e et XXI ^e siècles	TD	12h	Benoit Aubigny
Commentaire comparé I	CM	12h	Claire Lotiron
Analyse des musiques expérimentales des XX ^e et XXI ^e siècles	CM	12h	Benoit Aubigny
Analyse ethnomusicologie	CM	12h	Marie Cousin
Informatique	TD	12h	Zakariae Mellouki

L3S6

Enseignement	Type	Volume/ semestre	Enseignant
UE 1			
Projets musicaux	Proj	12h	divers enseignants
Direction de chœur	TP	12h	Chantal Pelhâte
Déchiffrage	TP	6h	Thierry Gasset
Pratique collective petit groupe	TP	12h	Émilie Proutière
Pratique collective grand groupe	CM	12h	Chantal Pelhâte
Technique vocale	TP	6h	Émilie Proutière
UE 2			
Musicologie thématique : Renaissance	CM	12h	Isabelle His
Musicologie thématique : XVII ^e et XVIII ^e siècles	CM	12h	Philippe Picone
Musicologie thématique : musiques tonales XIX ^e et XX ^e siècles	CM	12h	<i>Mathilde Sandoz</i>
Musicologie thématique : musiques expérimentales XX ^e et XXI ^e siècles	CM	12h	Benoit Aubigny
UE 3			
Écriture	Proj	12h	Claire Lotiron
Arrangement	Proj	18h	Thierry Gasset
Clavier	TP	18h	Thierry Gasset
UE 4 Parcours Musicologie			
Initiation à la recherche en musicologie	CM	18h	Marlène Belly + Isabelle His
Organologie et acoustique	CM	12h	Benoit Aubigny
<i>Performance studies II</i>	Proj	18h	Regina Kirtley
UE 4 parcours PLC			
Didactique musicale	TD	7h	Samuel Belmontet
Culture et commentaire d'écoute	TD	8h	Clarisse Azéma
Relevé et arrangement	Proj	6h	Thierry Gasset
Piano et chant		3h	Thierry Gasset
Direction de chœur		8h	Chantal Pelhâte
Reprise de stage	Proj	6h	Thierry Gasset
UE 5			
Commentaire comparé II	CM	12h	Benoit Aubigny
Commentaire comparé III	CM	12h	Mathilde Aigouy
Analyse Renaissance	CM	12h	Mathilde Aigouy
Analyse des musiques actuelles	CM	12h	Thierry Gasset

PÔLE ALIÉNOR : LICENCE DNSPM

L'Université de Poitiers et le pôle Aliénor proposent un cursus d'études musicales permettant d'acquérir une licence de musicologie en même temps que le diplôme national supérieur professionnel de musicien (diplôme de musicien interprète de niveau Bac+3). La Licence/DNSPM est accessible sur concours.

5 domaines d'études sont ouverts à Poitiers :

- Instruments à cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse)
- Piano
- Saxophone
- Musique ancienne (chant, clavecin, orgue, flûte à bec, traverso, violon baroque, viole de gambe, orgue...)
- Musiques traditionnelles des régions de France hors Bretagne (instruments et chant)

Pour les étudiants de Licence DNSPM, les contenus de formation sont répartis entre l'Université et le pôle Aliénor et adaptés selon les domaines d'études.

Le contenu détaillé des enseignements (pôle Aliénor et Université) est précisé dans le guide des étudiants et le règlement des études du pôle Aliénor. Les descriptifs de formation de chaque domaine sont téléchargeables sur : www.polealienor.eu

Les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation pour les unités d'enseignement de l'Université sont celles appliquées à tous les étudiants en musicologie de l'Université de Poitiers.

Renseignements et inscription sur le site : <https://polealienor.eu/dnspm/>

Courriel : enseignement.superieur@polealienor.eu

Adresse postale : pôle Aliénor

10 rue de la tête noire

BP 30015

86001 Poitiers cedex

Tél : 05 49 60 21 79

Détail des cours dispensés par l'Université sur : <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/licence-XA/licence-XA/licence-musicologie-JB6NY30K.html#programContent08294f72-0d20-410a-a3ee-7077011b5d21-2>

MASTER DE MUSICOLOGIE

Depuis la rentrée de septembre 2018, la nouvelle mention du MASTER MUSICOLOGIE est portée par l'Université de Poitiers, en partenariat avec l'Université de Tours. Elle répond aux évolutions structurelles et culturelles de la musicologie universitaire. Unique dans le paysage musicologique français, elle offre des conditions de travail de qualité et s'appuie sur une offre de formation novatrice pour définir et accompagner au mieux le projet individuel de chaque étudiant.

Ce Master vise à préparer l'insertion professionnelle des étudiants en développant leurs aptitudes techniques et scientifiques en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur projet individuel. Cette formation entend aussi favoriser la maîtrise des principes élémentaires de la transmission des connaissances et la mise en valeur des savoir-faire, par le biais d'un enseignement fondé sur l'interactivité, le travail en équipe et la prise d'initiative.

Ce Master comprend deux parcours :

1. Un parcours sélectif « Musique : Recherches et Pratiques d'Ensemble » en partenariat avec l'Abbaye-aux-Dames de Saintes-La Cité musicale et le Pôle Aliénor
2. Un parcours « Musique et Sciences Humaines »

1. Le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble », centré sur l'interprétation des répertoires classique et romantique sur instruments d'époque (Jeune Orchestre de l'Abbaye) et sur les musiques anciennes (Pôle Aliénor), est accessible sur concours.

Toutes les informations sont disponibles sur les sites des deux partenaires que sont l'Abbaye-aux-Dames de Saintes et le Pôle Aliénor de Poitiers, avec lesquels la formation est partagée :

- <https://www.abbayeauxdames.org/jeune-orchestre-de-labbaye-master/>
- <https://polealienor.eu/master-2/>

2. Le parcours « Musique et sciences humaines » est destiné aux étudiants qui souhaitent appréhender les thèmes et enjeux actuels de la musicologie, ainsi que les relations de cette discipline aux autres sciences humaines. Il permet de prendre conscience des grandes lignes de la recherche musicologique à un niveau international ; de définir des objets de recherche et d'apprendre à les exploiter dans le cadre d'activités professionnelles.

Ce parcours ouvre aux métiers de la documentation et de la médiation culturelle dans les divers mondes de la musique et à des carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Le master MEEF 2nd degré de l'Université de Poitiers est un diplôme de 2^e cycle d'études à vocation professionnelle qui confère le grade de master. Ouvert à tout détenteur d'une licence dans un domaine compatible ou par validation d'acquis, ce master permet de créditer 120 ECTS après la licence, soit 300 ECTS après l'obtention du baccalauréat.

Ce diplôme est conçu en accord avec le cadre national de formation fixé par arrêté conjoint des ministres, qui garantit à la fois l'acquisition des compétences disciplinaires et des savoir-faire professionnels. Au cours des deux années de master, les étudiants suivent des enseignements qui leur permettent de conjuguer l'excellence dans une ou plusieurs discipline(s) et la capacité à exercer le métier de professeur du 2nd degré.

Le master MEEF a pour objectif de préparer l'étudiant à exercer le métier de professeur de collège, de lycée, de lycée professionnel, ou de documentaliste. Il répond étroitement au nouveau référentiel métier des personnels de l'éducation et des professeurs et doit permettre à chaque étudiant diplômé de savoir se situer dans son environnement professionnel, de maîtriser les outils cognitifs, méthodologiques et techniques permettant d'agir, de construire des situations d'apprentissage adaptées à tous les élèves et de s'inscrire dans une dynamique de formation tout au long de la vie. Ces enseignements servent également à préparer les épreuves écrites et orales des concours de recrutement des enseignants du secondaire (CAPES).

En raison de la réforme du concours des enseignants, l'année universitaire 2025-2026 sera la dernière année accueillant de nouveaux étudiants en MEEF. A partir de mars 2026, le concours du CAPES sera accessible à tout étudiant en fin d'année de Licence 3. Par conséquent, le département de musicologie de l'Université de Poitiers propose un parcours spécifique dès la L2 préparant au nouveau concours. La création d'un nouveau Master MEEF pour les futurs lauréats du CAPES est en cours d'élaboration par l'INSPE.

